Assemblée générale 2022 de Fribourg Tourisme et Région
Mercredi 4 mai 2022, 18h00

PROCES – VERBAL

Lieu MEDIAparc, Villar-sur-Glâne
Présents 34 personnes, selon liste des présences

La Présidente Madeleine Genoud-Page ouvre l'Assemblée générale 2022 avec un mot de bienvenue adressé aux membres présents. Elle en profite pour saluer plus particulièrement les Syndics et Vices Syndics présents, ainsi que le Directeur de l'Union fribourgeoise du tourisme M. Pierre-Alain Morard. La Présidente remercie MEDIAparc et M. Baumer pour l'accueil dans leurs locaux.

Ordre du jour

1. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 26 mai 2021
2. Rapport de la Présidence
3. Rapport de gestion de l'année 2021
4. Comptes et bilan au 21.12.2021
5. Rapport de l'organe de révision et décharge au Comité
6. Révision des statuts
7. Mandat de prestations avec l'Agglo
8. Election du Comité, du Président et du Vice-Président
9. Renouvellement du mandat de l'organe de révision
10. Divers

1. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 26 mai 2021

Le PV 2021 est accepté à l'unanimité par l'assemblée.

2. Rapport de la Présidence

Chers membres de Fribourg Tourisme et Région,

L'année 2021 n'a pas apporté les améliorations sanitaires que tout le monde attendait afin d'avoir un redémarrage rapide de la dynamique touristique. La météo capricieuse du printemps et de l'été n'a pas arrangé la situation.

Grâce à la relative détente sanitaire de l'été, les Suisses sont partis à la redécouverte de leur pays et se sont intéressés aux activités offertes par Fribourg Tourisme. Le résultat de cette vitalité a été supérieur à la situation de 2020 ; le Comité s'en est réjoui aussi au niveau financier.
Ce même Comité que je remercie chaleureusement pour son engagement fidèle a siégé quatre fois durant cette année. Au premier semestre, il a fait le suivi du délicat budget 2021, approuvé les comptes négatifs de l'année 2020, décidé d'une Assemblée Générale virtuelle au mois de mai comme l'an passé.

Il s'est aussi penché sur la Nouvelle Loi sur le Tourisme qu'il a étudiée et amendée. Dès septembre, le Comité a transmis ses remarques à la commission parlementaire qui les a soutenues. Cette nouvelle loi a été acceptée par le Grand Conseil en décembre et elle est entrée en vigueur le 1er janvier 2022.

En novembre, il a approuvé le budget 2022, et mis en place un groupe de travail pour un toilettage de nos statuts, lié à la nouvelle Loi sur le Tourisme. Merci aux personnes qui se sont proposées et investies.

La direction a aussi préparé cette année le renouvellement du mandat de prestations avec l'Agglomération pour la période 2022-2024. Dès le mois de juin, avec Monsieur Félicien Frossard – secrétaire général de l'Agglomération et membre du Comité - ainsi qu'avec le dicastère des Promotions, la direction a travaillé à la renégociation de ce mandat de prestations. Fribourg Tourisme a sollicité une réévaluation de sa subvention annuelle.
Ce nouveau contrat a été accepté par le Comité d'Agglomération et par son Conseil en décembre. Celui-ci entre en vigueur aussi le 1er janvier 2022. Je remercie toutes les personnes impliquées qui ont appuyé ces démarches par leur important soutien.

Malgré les contraintes sanitaires, nos guichets ont pu continuer à accueillir nos hôtes. C'est grâce à la solidarité entre notre directeur et tous nos collaboratrices et collaborateurs et leur engagement sans faille que nous avons pu poursuivre nos missions d'accueil, d'information et d'assistance touristique. De plus, nous avons étendu la mise en valeur des richesses historiques, naturelles, culturelles et traditionnelles de Fribourg et sa région. Ma reconnaissance va donc à toute l'équipe de Fribourg Tourisme et à tous nos partenaires. Chers membres, je vous remercie chaleureusement pour votre indéfectible soutien, en espérant pour chacun un avenir plus serein.

Un grand merci pour votre attention.

Madeleine Genoud-Page

3. Rapport de gestion de l'année 2021

Le Directeur présente les résultats de l'année 2021 (cf rapport de gestion) ainsi que les grands projets développés et à venir.

Il profite de rappeler que le rôle d'un office du tourisme n'est pas d'accueillir les visiteurs à ses guichets, mais dans sa destination.

M. Clément termine par rendre hommage à toute l'équipe de Fribourg Tourisme, et plus particulièrement à Eva Winters, fidèle et estimée collaboratrice qui a œuvré avec passion pendant plus de 20 ans à Fribourg Tourisme et qui s'en est allée récemment.

4. Comptes et bilan au 21.12.2021

Cf rapport de gestion 2021

5. Rapport de l'organe de révision et décharge au Comité

La Présidente donne la parole à M. Brügger de Fiduservice pour son rapport, et le remercie pour l'aide précieuse qu'il a apportée.
Les comptes sont approuvés à large majorité par mains levées, et décharge est donnée au Comité pour sa gestion.

6. Révision des statuts

Mme Genoud-Page remercie le groupe de travail du Comité qui a travaillé sur les statuts. Ceux-ci entreront en vigueur rétroactivement au 1er janvier 2022. Les statuts sont approuvés chapitre par chapitre, à mains levées.

Chapitre I - dénomination, siège, durée et buts : approuvés à la majorité par mains levées

Chapitre II - Membres : approuvés à la majorité par mains levées

Chapitre III, organisation : approuvés à la majorité par mains levées

Chapitre IV, finances : approuvés à la majorité par mains levées

Chapitre V, dissolution : approuvés à la majorité par mains levées

7. Mandat de prestations avec l'Agglo

La Présidente remercie M. Félicien Frossard pour son soutien dans la reconduction de ce mandat pour la période 2022 à 2024. FTR peut compter sur une subvention linéaire depuis plusieurs années et s'est ainsi permis de demander une augmentation pour se rapprocher des subventions perçues par les autres offices du tourisme du canton.
Le mandat de prestations de l'Agglomération est approuvé à mains levées, avec une abstention.

8. Election du Comité, du Président et du Vice-Président

Mme Genoud-Page remercie les membres qui ont accepté de se représenter et leur réélection est approuvée à l'unanimité par acclamation, tout comme celle de la Présidente Mme Genoud-Page et du vice-président M. Baumer.

9. Renouvellement du mandat de l'organe de révision

La proposition du Comité de reconduire le mandat de l'organe de révision avec Fiduservice pour les trois prochaines années est acceptée à l'unanimité.

10. Divers

M. Pierre-Alain Morard, Directeur de l'UFT félicite FTR pour l'assemblée et remercie Cédric Clément et toute son équipe pour le travail accompli. Il relève que M. Clément fait partie du comité de l'UFT et de la commission des Directeurs des sept régions du canton, et rappelle l'importance de ce lien entre les sous-régions. Pour M. Morard, réviser les statuts est une bonne chose, et il profite d'informer que ce sont les districts qui sont inscrits comme régions touristiques dans la Nouvelle Loi sur le tourisme, c'est pourquoi le soutien de chaque commune sera important pour avancer ensemble et renforcer la destination Fribourg. M. Morard rappelle que le tourisme amène environ CHF 155 millions de retombées économiques au canton, et que c'est grâce à la collaboration au sein de la chaine de service que l'impact peut être aussi important.
Le Directeur de l'UFT informe aussi avoir signé une convention avec Airbnb, et que les 800 objets inscrits présentaient environ 90'000 nuitées. Il s'agit donc de revenus importants pour le tourisme fribourgeois. Quatorze communes du District de la Sarine hébergent des Airbnb.

Ensuite, M. Morard site les quatre mots-clefs qui qualifient le tourisme fribourgeois : l'histoire, la gastronomie, les lacs, et les Préalpes. Ces derniers représentent la typologie du canton qui est une petite Suisse. Le Directeur de l'UFT est persuadé qu'en renforçant l'offre en quantité et qualité, le tourisme fribourgeois arrivera dans quelques années à augmenter ses nuitées et retombées, ainsi que la satisfaction des prestataires.

La Présidente remercie le directeur de l'UFT pour son intervention.

M. Philippe Morard, Directeur artistique des Concerts de l'Avent de Villars-sur-Glâne remercie chaleureusement la billetterie de Fribourg Tourisme, et exprime sa reconnaissance en tant qu'organisateur de concerts de pouvoir compter sur ce service de qualité à Fribourg. Il rappelle que cela n'est pas le cas ailleurs. Mme Genoud-Page remercie M. Morard pour ses encouragements.

M. Pierre-Olivier Nobs transmet les salutations du Conseil Communal à l'assemblée et souhaite rebondir sur la révision de la Nouvelle Loi sur le tourisme. Il exprime avoir entendu le mot de M. Pierre-Alain Morard, ainsi que les notions de « destination Fribourg » et retombées pour la région de Fribourg.

Pour le Conseiller Communal, il est primordial de comprendre que Fribourg est l'accroche, mais que les retombées (Airbnb, restauration, garages, autres services...) touchent toutes les communes environnantes. Du point de vue du Conseil communal, il souhaite que tout le monde arrive à comprendre cette notion et à tirer à la même corde.

La Présidente remercie le Conseiller Communal et l'Assemblée pour sa participation et adresse également de chaleureux remerciements à toute l'équipe de Fribourg Tourisme pour le travail, l'investissement et les sourires tout au long de l'année.

La Présidente clôture l'Assemblée générale 2022 en invitant les membres à passer à la visite des locaux de MEDIAparc, puis à l'apéritif.

Pour le procès-verbal : Elise Quagliariello (-Morard) Madeleine Genoud-Page, Présidente